

Innovation Start-Up

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

- L'aide Innovation Start-Up soutient les projets de recherche et développement des entreprises innovantes de moins de 5 ans, en Nouvelle-Aquitaine. Elle pour objectif d'impulser de nouvelles actions permettant de passer à une phase d'accélération dans l'émergence et la croissance des jeunes pousses innovantes. L'enjeu est d'être en mesure d'accompagner les projets de start-up de la phase d'incubation à celle de déploiement, en passant par l'étape intermédiaire d'amorçage.
- Cette aide finance les dépenses éligibles suivantes :
 - frais de personnel,
 - coûts des instruments et du matériel,
 - coûts de la recherche contractuelle, des connaissances et des brevets achetés ou pris sous licence,
 - coûts des services de conseil et d'appui utilisés exclusivement aux fins du projet,
 - coûts liés à aux droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle,
 - frais généraux additionnels et les autres frais d'exploitation, notamment les coûts des matériaux, fournitures et produits similaires, en lien avec le projet d'innovation.

Montant de l'aide

- L'aide prend la forme d'une subvention, d'un prêt ou d'une avance remboursable. L'aide intervient à hauteur maximum de 80% des dépenses éligibles retenues. Le taux d'intervention de l'aide varie en fonction :
 - des besoins réels de l'entreprise,
 - du degré d'innovation,
 - de l'équipe,
 - du montant des fonds propres mobilisés,
 - du lien avec les filières stratégiques régionales,
 - des perspectives de retombées économiques sur le territoire régional,
 - des co-financements mobilisés...
- L'aide est plafonnée à un montant maximum cumulé de 3 000 000 € (subvention, prêt, avance) sur la période globale d'éligibilité du bénéficiaire au régime d'aide.

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 5 ans.
- Données supplémentaires
 - › Aides soumises au règlement
 - › Régime cadre exempté SA 40453 PME

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- **Région Nouvelle-Aquitaine**

Hôtel de Région

14, rue François de Sourdis

33077 BORDEAUX cedex

Téléphone : 05 57 57 8000

Web : www.nouvelle-aquitaine.fr

Fichiers attachés

- [Formulaire de demande d'aide régionale Start-up](#) (12/08/2019 - 0.10 Mo)

Source et références légales

Règlement d'intervention des aides aux entreprises du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine adopté en séance plénière du 13/02/2017, Régime cadre exempté de notification SA 40453 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2020.